

RAMASSAGE



DU GAZON



2011

Comme chaque année nous mettons en œuvre et ce, à partir du Mardi 5 avril 2011 et jusqu'au 25 octobre 2011 inclus une tournée hebdomadaire de ramassage du gazon.

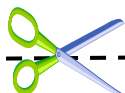
Cette prestation vous est offerte moyennant une participation de 55 €, réglée par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le gazon doit être stocké dans des sacs non fermés (pas trop lourds) et placés devant votre propriété avant 8 heures le Mardi.

Nous vous rappelons que nous n'acceptons que le gazon. Tout sac contenant d'autres déchets ne sera pas ramassé. Il est interdit également « d'accueillir » le gazon du voisin afin de partager la participation financière.



Tout tricheur sera pénalisé par un refus de ramassage.



Coupon d'inscription à remettre à la mairie avec votre règlement

Madame Monsieur

Adresse.....

Est (sont) intéressé(s) par le ramassage du gazon.



N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.claville.fr